

En même temps, nous reconnaissons pleinement le risque que pourrait comporter la fabrication éventuelle de ces nouvelles armes; nous sommes disposés à appuyer une résolution enjoignant les États de ne pas mettre au point de telles armes et demandant à la Conférence de Genève d'étudier la possibilité d'élaborer des accords internationaux dans des cas précis.

Sans diminuer pour autant l'importance que le Canada attache aux problèmes posés par les armes de destruction massive, nous sommes convaincus que la communauté internationale doit maintenant se pencher sur un problème trop longtemps ignoré, celui des armes conventionnelles, de leur production et de leur transfert. La Session extraordinaire devra prendre l'initiative de délimiter les voies qu'il y a lieu d'explorer à cet égard. On ne peut espérer réaliser le désarmement complet ou s'approcher de cet objectif sans s'attaquer au problème des armes conventionnelles et des transferts de plus en plus massifs de telles armes, notamment des plus perfectionnées.

J'ai tenté de cerner certaines des possibilités les plus prometteuses qui semblent enfin être à notre portée, particulièrement dans les domaines de la limitation des armes stratégiques, de l'interdiction totale des essais nucléaires et de la conclusion d'un traité sur les armes chimiques. Indissociables de la question fondamentale de la conception que les États se font de leurs intérêts en matière de sécurité, le contrôle des armes et le désarmement sont des objectifs dont la poursuite a donné lieu à beaucoup de frustrations. L'absence de progrès réels nous place devant un danger grave et immédiat. De surcroît, étant appelés à faire une meilleure utilisation de nos ressources, nous devons reprendre notre tâche avec plus de détermination que jamais.

Nous devons nous attacher à examiner avec un esprit aussi analytique et objectif que possible les problèmes que j'ai soulevés. L'émotion ne nous sera d'aucun secours pour bien saisir la complexité et l'ampleur du défi que représente le désarmement, ni pour trouver des moyens efficaces de le réaliser. Pourtant, nous ne devons jamais perdre de vue l'ultime objectif qui sous-tend nos efforts - assurer la sécurité de tous, d'abord par la réduction, puis par l'élimination des risques de guerre. Pouvons-nous oser espérer être aujourd'hui, plus que jamais, sur le point de faire une percée d'envergure dans ce secteur vital?

11. Le comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants a présenté un rapport exhaustif lors de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale. Le rapport a été débattu devant la Commission politique spéciale. Le 18 octobre 1977, M. Gordon Butler, membre du Conseil national de recherches du Canada et du Comité scientifique, a donné la position du Canada dans le discours suivant, prononcé devant la Commission politique spéciale: